

Application « Tousanticovid Verif» - Comment l'utiliser ?

L'application « TousAntiCovid Verif » à destination des professionnels permet de vérifier la validité du Pass sanitaire de vos clients. En effet, l'utilisation du Pass sanitaire est en vigueur depuis le 9 août pour l'ensemble des lieux publics : cafés et bars, restaurants, cinémas...

Le pass sanitaire est un dispositif de contrôle mis en place dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Il est exigé partout en France pour toute personne de plus de 18 ans (les 12-17 ans bénéficient d'un sursis jusqu'au 30 septembre) pour accéder à des événements ou entrer dans les lieux de loisirs, sportifs, de culture et salons professionnels et, depuis le 9 août, pour les lieux indiqués dans la décision n° 2021-824 DC du 5 août 2021.

Qu'ils soient en format papier ou numérique, tous les Pass sanitaires possèdent des QR Code (ces code-barres modernisés sous forme de mosaïque de carrés noirs et blancs). L'application « TousAntiCovid Verif » permet de scanner ces QR code pour s'assurer qu'ils sont valides. Elle s'appuie sur l'utilisation de QR Code dits 2D-DOC qui permettent, grâce à un mécanisme cryptographique d'authentifier le Pass sanitaire pour éviter les fraudes.

Les professionnels qui accueillent du public sont tenus de télécharger « TousAntiCovid Verif » pour pouvoir effectuer cette vérification. Le contrôle (sans contrôle d'identité) doit être effectué à l'entrée de l'établissement afin d'en contrôler l'accès.

En effet, en cas de contrôle, si un client ne possède pas de Pass sanitaire valide, les sanctions iront d'une mise en demeure à une fermeture administrative de 7 jours maximum, avant des sanctions pénales en cas de récidive.

L'application « TousAntiCovid Verif » est disponible gratuitement sur les stores [Apple](#) et [Google](#) et s'utilise sur smartphone et tablettes (plutôt récents).

